

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Chargé(e) de communications

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Permanent

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour

NB D'HEURES PAR SEMAINE

35

SALAIRE (TYPE)

Heure

SALAIRE (MONTANT)

30,49 \$

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Universitaire

DIPLOME REQUIS

BAC en communication

EXPÉRIENCE REQUISE

1 à 2 ans

RÉGION

Montérégie

CONTACT

Martine Angell

Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

Une ville de la région est à la recherche d'un(e) Chargé(e) de projet:

Sous la responsabilité du directeur du Service des communications, le titulaire du poste collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies et des outils de communication pour les différents services municipaux. Il planifie, organise et coordonne des activités de communication externe et interne, de relations publiques, de publicité et de promotion pour la Ville. Il apporte son soutien à la rédaction de documents (communiqués, journal interne et bulletin municipal, etc.) et à l'animation des différentes plateformes de la Ville (sites Internet, Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube, portail citoyen).

TÂCHES

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Participer à l'élaboration des stratégies de communication destinées à informer les citoyens, les employés et les divers intervenants des initiatives et des politiques de la Ville;
- 1.2. Assurer les relations de presse des activités et événements en collaboration étroite avec le directeur du Service des communications, participer aux événements de presse, rédiger des communiqués, des notes, des allocutions;
- 1.3. Collaborer à la réalisation du journal interne et à la production du bulletin municipal;
- 1.4. Effectuer la mise à jour du site Internet de la Ville et rédiger certains textes;
- 1.5. Participer à la conception de documents destinés au grand public tels que des dépliants et des affiches et contribuer à la coordination de toutes les étapes menant à leur production;
- 1.6. Effectuer une veille des médias sociaux et répondre aux messages, questions et commentaires des citoyens. Surveiller les conversations et en assurer la modération. Peut-être appelé à animer les différentes plateformes de la Ville;
- 1.7. Rédiger des contenus clairs, précis et engageants en s'assurant qu'ils soient adaptés aux audiences cibles et diffusés par les bons canaux (médias sociaux, affichage numérique, courriel, vidéos, médias, etc.);
- 1.8. Participer à l'élaboration de consultations citoyennes;
- 1.9. Collaborer à l'organisation de certaines activités de communication et d'information à caractère public telles que des conférences de presse, visites protocolaires, activités de reconnaissance, ateliers, réunions, cérémonies, campagnes de sensibilisation et d'autres événements et promotions spéciales.
- 1.10. Participer à la mise en place de nouveaux outils pour maximiser l'efficacité des communications internes et externes;

2. Autres

- 2.1. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

QUALITÉS RECHERCHÉES

1. Formation

– Baccalauréat (BAC) en communication ou l'équivalent.

2. Expériences

– Posséder une expérience pertinente minimale de 1 an.

3. Connaissances

– Maîtrise du français parlé et écrit;

– Bonne connaissance des logiciels Microsoft Office;

- Connaissance des outils de gestion informatisée tels que Photoshop, Indesign, Illustrator et PowerPoint;
- Bonne connaissance du Web, des médias sociaux, de Google Analytics et d'AdWords;
- Connaissance de logiciels de montage vidéo (un atout).

4. Autres

- Maîtrise de l'anglais parlé et écrit (atout).

5. Compétences et qualités personnelles

- Capacité d'analyse;
- Créativité / Innovation;
- Résolution de problèmes;
- Savoir gérer les communications;
- Savoir transmettre l'information;
- Savoir travailler en équipe;
- Sens de l'environnement;
- Rigueur;
- Autonomie;
- Savoir planifier;
- Orientation vers la clientèle.

AUTRE

Horaire de travail et salaire

Lieu et horaire de travail :

- Hôtel de Ville – 35 h / semaine réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
- Le chargé de communications peut être appelé à travailler selon un horaire différent lorsque les besoins le justifient.

Taux horaire :

- Le taux horaire actuel est de 30,49 \$